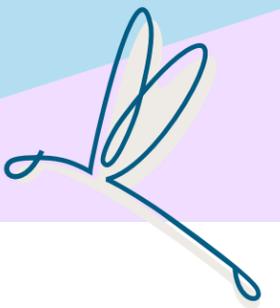


Guide d'application de la hiérarchisation des services en DP-DI-TSA



Ce guide d'application de la hiérarchisation des services vise ici que les programmes-services en DP et en DI-TSA. Il importe de rappeler que l'arrimage et la collaboration avec les autres programmes-services ainsi qu'avec les partenaires communautaires et intersectoriels constituent des conditions essentielles dans la réponse aux besoins des personnes.

QU'EST-CE QUE LA HIÉRARCHISATION ?

La hiérarchisation des services s'applique aux services de développement et de reprise des habitudes de vie.

Elle vise à offrir à la personne le bon service, au bon moment, au bon endroit et avec l'expertise appropriée. Plus précisément :

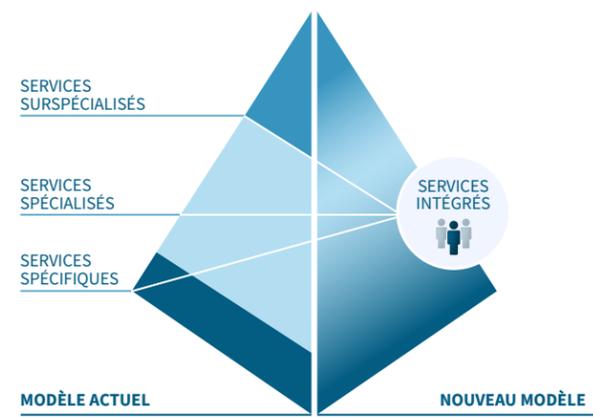
- une complémentarité des services spécifiques et spécialisés des programmes en DP et en DI-TSA est requise ;
- les services spécifiques et spécialisés ne sont pas mutuellement exclusifs, pouvant être offerts les uns après les autres aussi bien que simultanément ;
- les services de proximité ont préséance dans l'organisation territoriale des services ;
- le plan d'intervention en lien avec le projet de vie évolutif de la personne permet d'articuler son parcours de soins et de services ;
- c'est la complexité clinique (impasse clinique ou absence des résultats escomptés) ou organisationnelle (faible masse critique ou requis de plateaux techniques) qui détermine le requis d'un épisode de services spécialisés ;
- la nature du service, la discipline, l'intensité des interventions ou le diagnostic ne sont pas des facteurs qui déterminent le requis d'un épisode de services spécialisés ;
- une expertise est nécessaire à tous les niveaux de services.

Le principe de hiérarchisation est un concept organisationnel qui n'est pas significatif pour l'utilisateur qui ne devrait pas ressentir le passage entre les niveaux de services.

GAMME DE SERVICES EN DP-DI-TSA



ÉVOLUTION DE LA HIÉRARCHISATION



QU'EST-CE QUE ÇA IMPLIQUE COMME CHANGEMENT ?

Le principe de hiérarchisation des services implique :

- Une plus grande reconnaissance de l'expertise en services spécifiques pour permettre des interventions usuelles et diversifiées pour la majorité des personnes (dans une proportion d'environ 80 %-20 %).
- L'ajout d'une expertise pointue et peu répandue en l'absence des résultats escomptés ou lors d'une impasse clinique.
- Une équipe intégrée auprès de la personne : des frontières atténuées entre les interventions de nature spécifique et spécialisée.
- Une équipe d'intervenants qui se regroupent auprès de l'utilisateur pour soutenir son parcours de soins et de services singulier.
- Une meilleure collaboration interprofessionnelle entre les équipes, un soutien et un partage d'expertises entre les intervenants.
- Une optimisation des efforts cliniques, moins de doublons et de bris de services.

POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN...

Des références pertinentes :

[Pour une intégration des soins et des services pour les personnes ayant une déficience](#)

[Bilan des orientations ministérielles en déficience intellectuelle et actions structurantes pour le programme-services en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme](#)

[Bilan des orientations ministérielles en déficience physique et actions structurantes pour le programme-services en déficience physique](#)

[Cadre de référence pour l'organisation des services en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme](#)

[Évaluation de l'intégration des services pour les personnes ayant une déficience physique intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme \(DP, DI-TSA\)](#)

Guide d'application de la hiérarchisation des services en DP-DI-TSA

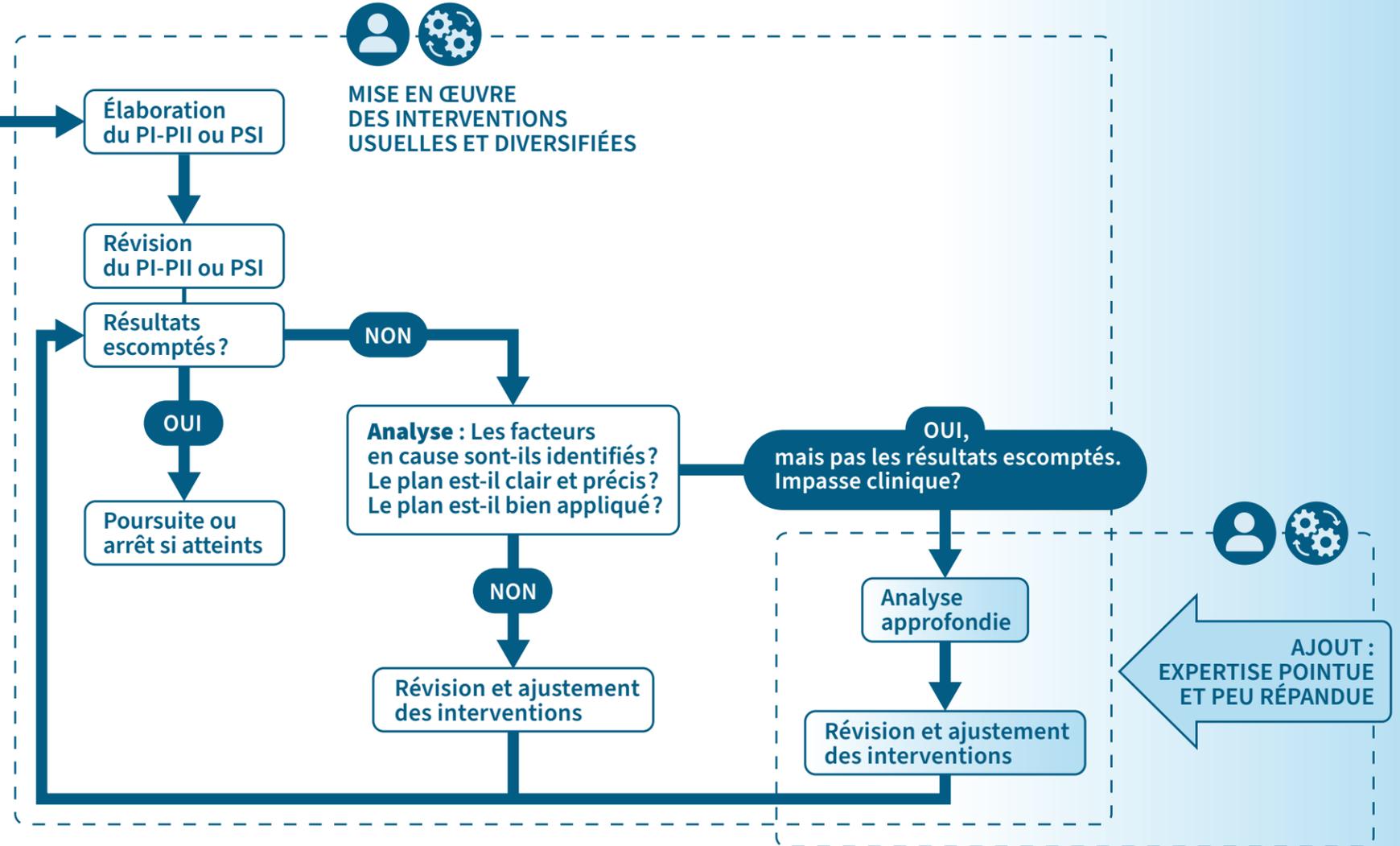
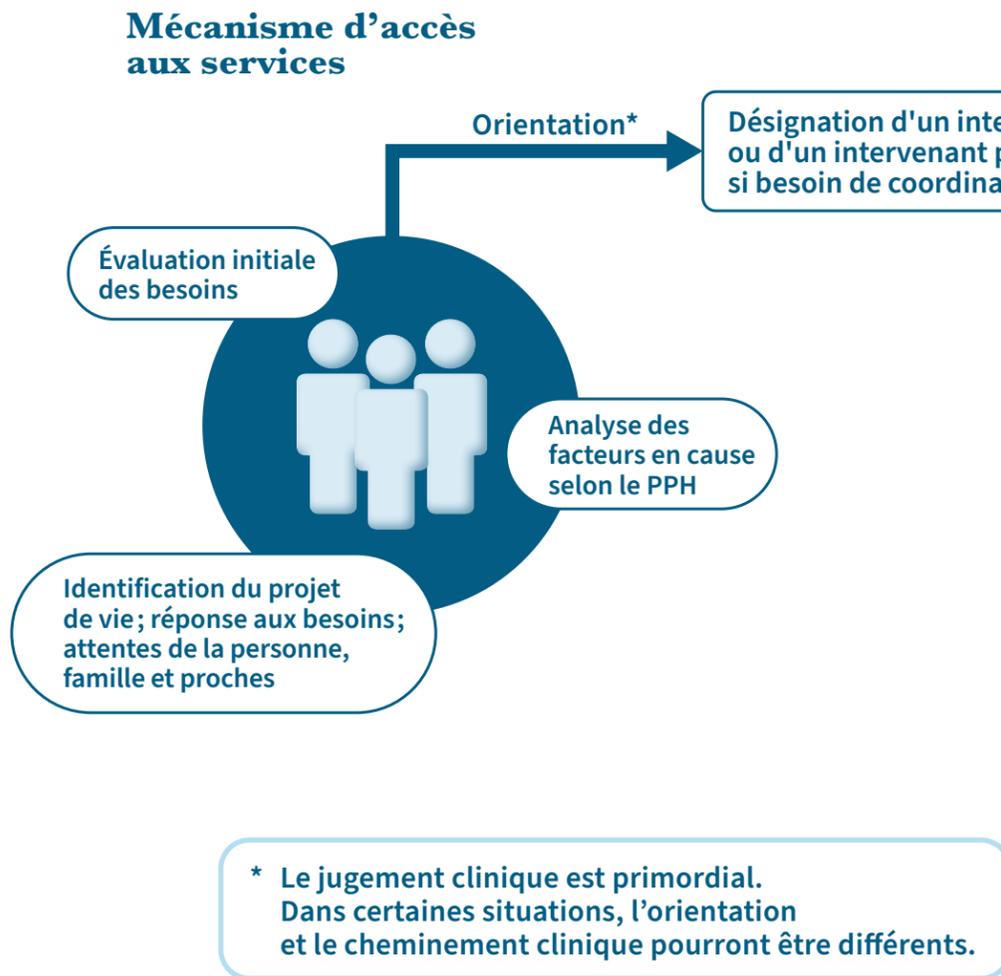
AIDE À LA DÉCISION

Services de développement et de reprise des habitudes de vie

Services spécifiques

Services spécialisés

Mécanisme d'accès aux services



Lexique

- PPH Processus de production du handicap
- PI Plan d'intervention
- PII Plan d'intervention interdisciplinaire
- PSI Plan de services individualisé

Légende

- Usager, famille et proches
- Mécanisme de coordination